



BIEN VOIR. BIEN ÊTRE.

**Examen de vue OFFERT\***

## **MENTIONS LEGALES**

\*Cet examen de la vue ne constitue pas un examen médical. Contactez votre ophtalmologiste pour tout examen de votre vision. Valable pour les porteurs de plus de 16 ans jusqu'au 31/12/2024, sur présentation de votre ordonnance en cours de validité. Dispositifs médicaux marqués CE. Web.01.24.